REINACH

JEAN-BAPTISTE ET JESUS

233.301
R275

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/jeanbaptisteetje0000srei

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

Jean-Baptiste et Jésus

suivant Josèphe

COMPTE-RENDU CRITIQUE DU *JESUS BASILEUS* DE R. EISLER

PAR

S. REINACH

MEMBRE DE L'INSTITUT

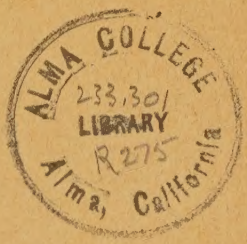

PARIS

IMPRIMERIE H. ELIAS

226, RUE SAINT-DENIS, 226

1929

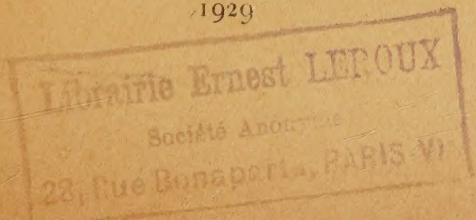

34199

K634

JEAN-BAPTISTE ET JÉSUS SUIVANT JOSÈPHE

L'achèvement, au mois de mai 1929, de la publication du grand ouvrage de M. Robert Eisler [1], marque la fin d'une campagne érudite commencée par l'auteur au Congrès philologique d'Erlangen en octobre 1925 et poursuivie par lui dans de nombreux articles de périodiques. Ce sont là des dates à retenir dans l'histoire de la science scripturaire au xx^e^ siècle. Ces deux volumes touchent à tant de questions et apportent tant de nouveautés qu'il est impossible, du moins pour moi, de les analyser intégralement ; je me contente, dans ce qui suit, d'exposer les hypothèses les plus séduisantes et les résultats qui me semblent essentiels. D'une manière générale, il s'agit ici des origines juives du christianisme et de la rectification des données évangéliques par le texte slave de Josèphe, plus complet à bien des égards, sinon moins remanié, que le texte grec.

I. Rappelons pour mémoire que le Juif Josèphe, fils de Matthias, né à Jérusalem en 37, descendant par sa mère des Asmonéens, servit d'abord, tant en Italie qu'en Palestine, la cause juive, mais s'en détacha peu à peu lors de l'arrivée de Vespasien en Judée, au cours de la révolte qui avait éclaté sous Néron. Il séduisit le futur empereur en se posant, auprès de lui, comme l'interprète de la volonté divine. Transfuge, il assista au siège de Jérusalem à côté de Titus, qu'il accompagna à Rome après la

1. R. EISLER. *Jesus Basileus ou basileusas* (« Jésus roi n'ayant pas régné »), titre en caractères grecs suivi de neuf lignes, plus un sous-titre de dix lignes, Heidelberg, Carl Winter, 1928; 2 vol. gr. in-8 avec planches. Le titre est emprunté à une inscription (disparue) en trois langues qui, à l'époque de Josèphe, au témoignage du texte slave, se lisait au-dessus de l'entrée de la cour intérieur du Temple, sur la porte dite de *Jésus le crucifié*. Voir plus bas, § XIII.

ruine de la ville. Vespasien fit de lui un citoyen romain et le logea dans son propre palais; Titus et Domitien lui continuèrent leur faveur. Il prit à Rome le nom de *Flavius*, comme client de la famille flavienne, et mourut vers la fin du siècle, honoré des Romains, justement suspect aux Juifs.

Ce n'est pas la synagogue qui a conservé les œuvres de Josèphe, considéré comme un renégat: c'est l'Eglise, qui trouvait en elles de précieux témoignages. Dans quelques diocèses d'Orient, elles furent même rangées dans le *canon* des Ecritures saintes.

II. Des quatre ouvrages conservés de Josèphe — *Antiquités judaïques*, *Guerre judaïque*, *Contre Apion* et *Vie* — les deux premiers, qui sont les plus considérables, nous occuperont seuls.

L'éditeur de Josèphe, à Rome, fut le grammairien érudit M. Mettius Epaphroditus de Chéronée, dont on a retrouvé la statue avec base inscrite (*Rép. de la statuaire*, II, 629, 8). Il y eut, comme l'a prouvé Laqueur, deux éditions des *Antiquités*, en 93-94 et peu après l'an 100; cette dernière nous est parvenue. Quant à la *Guerre*, le premier ouvrage de Josèphe, elle fut d'abord intitulée *Peri Halôseos* (« prise de la ville »), titre encore connu d'Origène et de S. Jérôme; elle parut alors, non en grec, mais en araméen ou en hébreu, à l'usage des Juifs de la Diaspora asiatique, pour les détourner de toute tentative de rébellion contre la puissance romaine (71). Cette première édition, qui fut traduite en grec, serait l'origine du texte slave, intitulé « De la prise de Jérusalem ». La première édition grecque, due à Josèphe et à ses secrétaires *(servi litterati)*, fut publiée à l'occasion du triomphe de Titus (72). Pour la rédiger, Josèphe disposa des *Commentarii principum*, des rapports des gouverneurs adressés à Tibère, Caligula, Claude et Néron. Weber a prouvé (1921) que l'excellence des informations stratégiques implique l'usage de documents militaires officiels très détaillés. Postérieurement aux éditions séparées de ces ouvrages, il y eut une édition générale en 24 livres, sous le titre d'*Histoire juive*, combinant les *Antiquités*, la *Vie* et la *Guerre*, de manière à former un récit continu depuis Adam jusqu'à Domitien. Cet ouvrage, suivant Eisler, était encore connu des Juifs hellénisants d'Illyrie au IX^e^ siècle. Interpolé au moyen du *De viris illustribus* de S. Jérôme et d'Eusèbe, ce serait l'origine de la première édition du

Josèphe hébreu, le *Josippon*. Les passages de Josèphe qui manquent dans nos manuscrits et que citent des chroniqueurs byzantins, proviendraient de cette édition définitive que nous n'avons plus.

III. Conservés par l'Eglise (voir § I), les écrits de Josèphe furent victimes, jusqu'au XII[e] siècle, de toutes sortes d'interpolations, d'altérations et de suppressions, et cela même avant le triomphe du christianisme. Origène, lisant un texte pur, ne voit en Josèphe qu'un incroyant; mais Eusèbe connaît déjà le passage altéré des *Antiquités* où Jésus est salué comme Messie; il connaît aussi la date faussée assignée à la procuratèle de Pilate et l'interpolation sur le Massacre des Innocents, dont témoignent encore Photius et Moïse de Chorène. St. Augustin (*Sermon* 340) se plaint de certains païens qui, soupçonnant que l'histoire évangélique a été fabriquée par des chrétiens, préfèrent recourir aux livres juifs. A ces dangers, la censure chrétienne commença à porter remède sous Constantin (355), puis, plus énergiquement, sous Théodose II (449) [1]; les traductions elles-mêmes furent altérées et l'on publia (425?) de faux *Actes de Pilate*, pour discréditer les *Actes* authentiques, qui furent détruits. Le passage de la *Guerre* sur Jésus, connu aujourd'hui par le texte slave seulement et là même *très* mutilé, fut allégé d'abord de ce qui concernait le physique de Jésus; plus tard, il sembla tout à fait dangereux, surtout quand s'éleva l'hérésie des *Joséphistes*, qui possédaient le texte intégral. On supprima alors tout le passage et l'on qualifia d'*apocryphes* les manuscrits non mutilés que gardaient des hérétiques. On effaça aussi, dans l'intérêt de la chronologie falsifiée, ce qui concernait S. Jean (vers l'an 1000). Une révision définitive, où le seul passage altéré des *Antiquités* sur Jésus était conservé, fut probablement publiée sous Alexis Comnène; tous nos manuscrits grecs sont postérieurs à son règne. Pourtant, au XVII[e] siècle encore, Thomas Gale de Cambridge, au témoignage de Cave, possédait de longs fragments grecs de Josèphe qui manquaient aux manuscrits ordinaires; nous n'en savons pas davantage; ils ont disparu, peut-être à dessein.

1. C'est pourquoi Photius, au IX[e] siècle, cherchait vainement une mention de Jésus dans Juste de Tibériade; la censure l'avait éliminée.

Dans quelques manuscrits grecs de la *Guerre*, le témoignage altéré des *Antiquités* sur Jésus a été introduit au début ou à la fin; dans un manuscrit de Leyde, il occupe une place très voisine de celle qu'il a dans le Josèphe slave. Dès le IVe siècle, il semble avoir existé des manuscrits de la *Guerre* qui donnaient en marge le texte altéré dit *Testimonium flavianum* ; ainsi le prétendu Hégésippe, juif converti, connaissait encore les passages relatifs au Baptiste et à Jésus, mais les a déplacés pour se conformer à la chronologie orthodoxe.

IV. Comment reconnaître les interpolations? La méthode consiste à retrancher tout ce que Josèphe, juif ami des Romains et ennemi des nouveautés, en particulier du messianisme, n'a *pu* écrire. Elle est loin d'être nouvelle: c'est celle qu'on applique toujours aux écrits juifs interpolés par les chrétiens comme le livre d'Enoch, le Testament des Patriarches, le livre des Jubilés, les Oracles de la Sibylle [1]. On peut aussi parfois combler des lacunes par des citations de textes faites avant toute altération; cela n'est pas nouveau non plus. On verra l'usage que fait M. Eisler des citations de Jean d'Antioche et d'André de Crète, comme aussi de la lettre dite de Lentulus, dont le fonds remonterait à un Josèphe intégral (§ IX et X).

V. Voici maintenant qui est capital. On connaît aujourd'hui entièrement, par la publication qu'a commencée Berendts († 1912) et terminée K. Grass (1924-8), un texte slave de la *Guerre*, représenté par seize manuscrits en vieux-russe, dont les plus anciens sont du XVe siècle. Utilisée jadis par les chronographes slaves, citée en Russie dès 1866, cette version ne fut révélée à l'ouest de l'Europe qu'en 1906, lorsque Berendts, professeur à Dorpat, publia ce qui concerne Jésus en une traduction allemande commentée. Malheureusement, il ne sut pas reconnaître les interpolations chrétiennes et le tout, mélange de bon et de mauvais, parut inadmissible, « en bloc », à Schürer et à Holtzmann (1906-7). Presque seul, l'abbé Lejay (*Rev. crit.*, 1906, II, p. 147) jugea la publication importante, mais s'abstint de toute conclusion. La question fut

1. C'est la méthode même qu'a appliquée Th. Reinach dans son étude du témoignage de Josèphe sur Jésus, *Revue des Etudes juives*, t. XXXV, 1897, p. 1-18.

reprise en Belgique (1909-14) par Goethals, qui reconnut des interpolations, fit des rapprochements judicieux, mais finit par rétracter en partie ses propres découvertes. On en était là quand M. Rob. Eisler, au Congrès des philologues allemands à Erlangen (oct. 1925), présenta le texte purgé d'interpolations et conclut à l'absurdité de la thèse, soutenue en Allemagne plus qu'ailleurs, de la non-existence du Jésus historique. M. Eisler trouva de rares appuis : M. G. R. S. Mead, directeur du *Quest* en Angleterre ; les professeurs Fr. Kempers et C. F. Lehmann-Haupt en pays allemands [1] ; en France, je lui prêtai aussitôt tout mon concours [2] ; mais M. Loisy, le P. Lagrange, Mgr Batiffol gardèrent le silence ; MM. Couchoud, Goguel, Guignebert ne voulurent voir, dans les passages nouveaux, que des interpolations sans valeur [3]. Rome ne parla point. Entre temps, l'édition russe s'achevait et M. Thackeray, avec l'aide de M. Eisler, traduisait, à la suite de son Josèphe grec-anglais (t. III, p. 635 et suiv., 1928), les passages manquant au texte grec ; il donnait aussi la liste complète des passages grecs qui manquent à la version slave. Parmi les premiers, il en est un qui parle de chausses-trapes employées dans la guerre d'Othon contre Vitellius, ce dont aucun texte antique ne fait mention ; cela fut signalé par moi à l'Académie des Inscriptions (15 février 1929) comme une preuve *irrécusable* — en pareille matière, une seule preuve suffit — de l'ancienneté des prétendues *additions* slaves, car quel interpolateur chrétien ou juif aurait songé à ajouter un pareil détail d'histoire militaire ? M. Thackeray s'était d'ailleurs converti à la thèse d'Eisler et lui écrivait, le 9 février 1928 : « J'ai été amené, lentement et comme malgré moi, mais définitivement, à accepter en substance votre opinion. »

Comme dans une autre « affaire » où, malgré l'évidence, la vérité est encore méconnue à l'heure où j'écris, la postérité aura lieu de s'étonner de l'attitude malveillante ou expectante qu'adopta la grande majorité du monde savant. Parler, en l'espèce,

1. Voir surtout Lehmann-Haupt, *Frankf. Zeitung*, 1925, n° 928.

2. *Rev. crit.*, 1925, p. 434 ; *Rev. arch.*, 1926, I, p. 322 (d'après Lehmann-Haupt) et dans plusieurs notices plus brèves, *ibid.*

3. *Rev. hist. relig.*, 1926, p. 22-64 ; Goguel, *Saint Jean*, 1928. Le Suisse Schmiedel et l'Américain Zeitlin (ce dernier dans une brochure insignifiante) opinèrent de même.

d'interpolations, en ajoutant, si l'on veut, *grossières*, est chose facile, car cela dispense d'y regarder de près. Mais qui donc aurait osé se poser en adversaire de toute la tradition reçue en faisant du Baptiste et de Jésus les héros d'une révolte politique juive contre les Romains? MM. Frey et Guignebert supposent des interpolations juives; pourquoi donc refuser d'attribuer à Josèphe lui-même ce que le texte slave apporte de nouveau et d'indubitablement juif?

VI. L'origine de ce texte slave de la *Guerre* reste très obscur; voici l'hypothèse suggérée à M. Eisler par M. Sljosberg (1926). Il y eut en Russie, au xv^e^ siècle, une hérésie judaïsante qui gagna des membres du haut clergé de Novgorod et même la famille des tsars de Moscou (1489). Une réaction violente commença en 1504; les Sabbatistes actuels de la Russie du Sud et du Caucase sont les héritiers de ces judaïsants. Le terrain avait été préparé, entre Don et Volga, par la conversion des Khazars (viii^e^ siècle), car, après la soumission du royaume Khazar aux Russes (968), les conversions à l'orthodoxie ne furent pas plus sincères que celles des Marranes d'Espagne au xv^e^ siècle. Lors de la réaction de 1504, nombre de clercs se réfugièrent en Lithuanie et en Pologne, où leur influence ne fut pas étrangère à la naissance de la secte unitaire des Sociniens. Pour des hérétiques qui niaient la divinité et la résurrection du Christ, le texte authentique de Josèphe était précieux; on l'avait traduit, vers 1250, en vieux-russe de Kiev, d'après un texte byzantin [1]; les clercs fugitifs du xvi^e^ siècle emportèrent leurs manuscrits, qui furent recopiés et traduits en plusieurs langues. Tout cela reste encore à démontrer, mais le texte est là et n'est pas tombé du ciel!

En dehors de la version slave, il existe une traduction roumaine, en partie faite sur un bon original slave (polonais?), dans un manuscrit du xvii^e^ siècle appartenant au rabbin Gaster de Londres; on signale aussi une traduction serbe et Berendts a cru que feu Conybeare eut un jour sous les yeux une traduction arménienne. Ces recherches ne sont, pour l'instant, qu'à leur début.

1. Une citation de l'évêque Théophylacte d'Ochrida en Macédoine semble prouver que le texte grec de la *Guerre* était répandu en Bulgarie au xii^e^ siècle et que les Joséphistes ou Pauliciens d'Asie Mineure, de Thrace et de Macédoine le possédaient.

VII. On trouvera, à la fin du présent article, une traduction, faite d'après M. Thackeray, des passages essentiels du texte slave. Ce texte, dans les manuscrits, est, en ce qui concerne Jésus, surchargé d'interpolations, empruntées les unes aux Evangiles, les autres à des apocryphes de basse époque; les rapprochements utiles ont déjà été faits en partie, avec une admirable érudition, par Berendts (1906). On peut dire qu'en appliquant la méthode rappelée plus haut (§ IV), elles s'enlèvent *comme à la main*, bien que parfois assez compliquées par des retouches successives. Évidemment, cela présuppose que le fonds appartient à Josèphe, c'est-à-dire à un juif anti-messianiste; mais toute autre supposition, vu le caractère de ce fonds, est inadmissible et l'on s'est, du reste, donné garde d'en formuler une avec précision.

VIII. Élève du baptiste Banus, Josèphe se rattache par là au Baptiste et ce qu'il dit de lui (dans le texte slave) doit être authentique, bien qu'absolument en désaccord avec la tradition. L'objet de cette tradition est, visiblement, de diminuer l'importance du Baptiste au profit de Jésus, de réduire à peu de mois la différence d'âge qui existait entre eux, de faire arrêter le Baptiste avant la prédication de Jésus, de montrer en lui un précurseur, non un rival, pour réfuter ceux qui prétendaient, au dire de St. Ephrem, que Jean était plus grand que Jésus, opinion qui est restée celle des Mandéens ou Chrétiens de St. Jean. Ces derniers s'appellent eux-mêmes *naṣoréens* ou « observants », non pas *naẓiréens*, c'est-à-dire « sanctifiés ». Josèphe a peut-être lu une biographie nasoréenne du Baptiste, qui lui aurait été communiquée par Banus. On a supposé, en 1910, que le personnage appelé « Hanan le caché », dans le Talmud de Babylone, ne serait autre que le Baptiste, dont le nom n'est pas dans le texte slave, et qui, interrogé, répondait qu'il s'appelait « l'homme », *Enosh*, à la façon du « Fils de l'Homme » dans la tradition évangélique.

La chronologie orthodoxe du Baptiste est la suivante: né en 4 av. J.-C., il s'enfonce dans la solitude et en sort en 29 pour baptiser; il est emprisonné par Hérode Antipas et décapité en 32. Le texte slave permet de corriger ces erreurs. Le Baptiste

commence son ministère vers 4 av. J.-C., après la mort d'Hérode le Grand; il comparaît devant Archélaüs en l'an 6 de notre ère; dès lors, il vit en *outlaw*; finalement, il est mis à mort par Hérode Antipas en 35, survivant de quatorze ans à Jésus, crucifié, comme nous le verrons, en 21 [1] (§ IX).

« Depuis les jours du Baptiste jusqu'à ce jour, fait-on dire à Jésus (Mt., 11, 11), le royaume des cieux est pris d'assaut par les violents. » Authentique ou non, cette parole implique: 1° que Jean n'a pas le même âge que Jésus, 2° que Jean est un rebelle chef de rebelles. Ceux qui l'interrogent dans Luc (3, 14) ne sont pas des soldats (*stratiôtai*), mais des gens de guerre en campagne (*strateuomenoi*), auxquels il recommande de la modération; il recommande aussi aux publicains de ne pas percevoir plus qu'il ne leur est dû, dans les régions insurgées où ils assurent la subsistance des *guerilleros*. Ceux-ci semblent n'avoir pas cessé de battre une partie du pays depuis la mort d'Hérode jusqu'à l'insurrection générale de 66; les dissidents étaient traités de brigands (*lêistai*), comme le furent à la fin du XVIII[e] siècle les Vendéens. Si Jean baptise dans le Jourdain, ce n'est pas en vue de la vie éternelle, mais de la guerre sainte contre Rome et ses suppôts; le rite de lustration (*Deuter.*, 23, 41) a aussi pour but de purifier les enfants d'Abraham tombés sous le joug de païens. Ce messianisme avant Jésus est à la fois nationaliste et religieux; le texte actuel, expurgé, de Josèphe n'en parle pas clairement et le laisse seulement entrevoir en racontant les émeutes successives ou *troubles* qui inquiétèrent l'aristocratie juive et les Romains.

IX. Que Josèphe, client de cette famille flavienne où se sont produites, dès la fin du I[er] siècle, des adhésions au christianisme, n'ait rien dit de Jésus dans ses deux ouvrages, c'est ce que personne ne voudra croire aujourd'hui. Josèphe a dû parler de Jésus, et même longuement; mais comme son texte était aux mains de l'Eglise, elle l'a modifié et interpolé à son gré. Celui des *Antiquités* qui concernait Jésus fut réduit à peu de chose

1. Agrippa dit à Caligula que la défaite d'Antipas en 36 est la punition divine pour la mise à mort du Baptiste. Cela implique qu'il a été exécuté récemment, non pas sept ans plus tôt, et confirme la nouvelle chronologie.

entre Origène et Eusèbe; celui de la *Guerre* fut totalement supprimé au XI^e^ siècle. La version slave nous l'a rendu mutilé et interpolé, mais ce quelle nous a rendu est infiniment précieux.

Le fameux passage des *Antiquités*, où quelques phrases sont certainement authentiques, se trouve vers la fin du livre XVIII (3, 63), avant les épisodes de Mundus (4, 65) et des rabbins quêteurs (5, 81) qui irritèrent l'empereur Tibère contre les cultes étrangers. Tacite, qui parle des mesures de rigueur prises à cette occasion, les place en l'an 19. Le passage correspondant de la version slave, relatif à Jésus, se trouve entre II, 174 et 175 de la *Guerre*, après l'affaire des étendards et avant celle de l'aqueduc, la première étant mentionnée au début de la procuratèle de Pilate, immédiatement après la mort d'Auguste et l'avènement de Tibère (II, 168), c'est-à-dire après l'an 14. Cela seul devrait suffire à prouver que la chronologie généralement admise est erronée; mais il y a plus. Nous savons par Eusèbe, qui revient là-dessus à deux reprises, que l'empereur Maximin Daia, en 311, publia dans tout l'Empire les *Acta* de Pilate adressés à Tibère sur Jésus et obligea les maîtres d'école à les faire apprendre par cœur à leurs élèves; peut-être en retrouvera-t-on un jour quelque exemplaire en Egypte. Eusèbe, qui n'a pas voulu reproduire ce texte cru blasphématoire, dit qu'il est sans doute apocryphe, parce qu'il place la crucifixion à une date correspondant à notre an 21, alors que Pilate n'était pas encore procurateur, *si du moins il faut en croire Josèphe*. Cette réserve est significative; Eusèbe n'a vérifié le fait que dans son manuscrit de Josèphe, où les dates pouvaient déjà être altérées et plaçaient les débuts de Pilate en 26. M. Eisler a été, je crois, le premier à soutenir que la chancellerie impériale n'avait pu commettre un faux aussi facile à démasquer. La date de 21 doit donc être exacte, et la chronologie de Jésus est aussi erronée que celle du Baptiste.

Nous possédons toute une fausse littérature d'*Acta Pilati*, fabriqués pour discréditer les vrais. Dès le II^e^ siècle on en fit circuler, ce qui donnerait à croire que le contenu des *Actes* originaux avait transpiré. Les singulières différences entre les *Actes* faux trahissent l'embarras de leurs rédacteurs.

Mais alors comment expliquer la chronologie chrétienne traditionnelle, fondée sur l'unique passage de Luc (3, 2) qui fait commencer l'activité de Jésus en 28-29?

Il s'agissait probablement de tenir compte, dans le récit de la Passion, de l'éclipse totale de soleil visible en Judée qui, d'après les calculs de Kepler, aurait eu lieu en 29 — mais le 24 novembre, non à Pâques.

Eusèbe rapporte que, suivant Phlégon de Tralles, affranchi d'Hadrien, il y aurait eu une éclipse totale avec séisme en 33; c'est une erreur démontrée. La date de 33, généralement admise dans l'ancienne Église, est d'ailleurs peu compatible avec le passage de Luc et la durée assignée au ministère de Jésus. La source de Phlégon était la *Chronologie* du Samaritain Thallos, affranchi de Tibère (*Fragm. hist. graec.*, t. III, p. 519, 8), qui écrivait vers 52; mais je ne crois pas que M. Eisler ait eu raison de voir dans son témoignage, conservé par Jules Africain et Syncelle, la preuve que Thallos ait discuté un écrit où il était prétendu que le monde entier se fût couvert de ténèbres à cette date. La nuance polémique est seulement dans le texte chrétien, qui conteste (avec raison) l'assertion de Thallos; comme il n'y eut pas d'éclipse totale en 33, année dont il s'agit, l'obscurité ne pouvait être que miraculeuse et non naturelle. Cette obscurité, qu'elle se soit produite ou non, était d'ailleurs annoncée par plusieurs prophètes, notamment par Amos (8, 9): « Ce jour, dit le Seigneur, j'obscurcirai la terre en plein jour » et par Joel (2, 10): « La terre tremble, le soleil et la lune s'obscurcissent. » Dans les plus anciens manuels de prédication chrétienne, les *Témoignages contre les Juifs* qu'a restitués Rendel Harris, ces prophéties devaient être rapportées et mises en relation avec l'éclipse de 29, placée à tort par d'autres traditions ou calculs en 33.

X. Le témoignage des *Antiquités* devait être beaucoup plus développé que le texte actuel, parce qu'il n'y est fait mention d'aucun « trouble », alors qu'il est inséré parmi les relations de « troubles » divers et que le chapitre suivant (XVIII, 4, 65) débute ainsi: « Vers le même temps, *un autre trouble grave* agita les Juifs. » Restituer conjecturalement ce témoignage est impossible; d'autant plus devons-nous attacher d'importance au texte slave de la *Guerre* qui, du moins, raconte quelques faits précis, à savoir: 1° Jésus (le nom n'y est pas) opère des miracles; on se demande s'il est bien un homme. 2° Quelques-uns le prennent pour Moïse ressuscité, d'autres pour un envoyé de Dieu; Josèphe

n'admet pas cela, parce que Jésus n'a pas observé le Sabbat, mais il concède qu'il n'a rien fait de mal. 3° Dans la multitude qui le suit et l'écoute, l'idée se fait jour qu'avec un chef dont la parole est si efficace on pourrait se débarrasser des Romains. 4° Le lieu de réunion est le mont des Oliviers, où Jésus opère des guérisons. 5° Là on essaye de le persuader d'entrer à Jérusalem, de tuer les Romains et Pilate et de régner sur les Juifs. 6° Les principaux des Juifs ont vent de cela, se réunissent avec le Grand-prêtre et, se sentant trop faibles pour combattre les Romains, décident d'informer Pilate, pour désarmer sa colère. 7° Pilate envoie des troupes qui tuent beaucoup de monde et se fait amener le thaumaturge. 8° Il le condamne à la croix suivant la loi impériale [1].—Tout cela était probablement extrait des *Acta* de Pilate, dont Josèphe a pu facilement prendre connaissance à Rome. Le texte slave permet de reconnaître les éléments de l'acte d'accusation dans la pluralité des opinions: les uns disaient ceci, les autres cela. Mais pour se justifier d'avoir fait crucifier un homme libre, Pilate devait entrer dans de bien autres détails.

Je n'ai pas tenu compte, dans mon résumé, des évidentes interpolations du texte slave: Jésus guérit la femme de Pilate, qui pourtant se laisse corrompre par les Juifs et leur abandonne Jésus, bien qu'il le sache innocent. Mais il n'est pas impossible de préciser sur quels points ont porté les suppressions.

Sur le début, d'abord. Josèphe devait nommer Jésus et son père. On a supposé que le passage de Celse sur le soldat romain Panthera (ou Pandera) venait de là; on a pensé aussi, et cela dès la fin du XVI[e] siècle, que si Josèphe, dans les *Antiquités*, parle immédiatement après du scandale de Mundus, de l'histoire prétendue d'un dieu épris d'une mortelle, c'est qu'il y avait, dans son texte non expurgé, quelques propos sur la naissance miraculeuse. En tous les cas, comme l'affaire de Mundus ne concerne en rien le judaïsme, il faut expliquer pourquoi Josèphe l'a racontée là, et cette explication, quelle qu'elle soit, doit impliquer une lacune, une suppression. Plus loin, M. Eisler pense que le rapport (ou l'*un* des rapports, car les *Acta Pilati* devaient constituer un dossier, non une pièce unique) faisait état de l'apparence physique

1. Ces derniers mots d'après le texte roumain (voir plus bas); le texte russe est obscur. Josèphe a dû traduire l'expression latine *supplicium more majorum*.

de Jésus et la décrivait. Josèphe avait vraisemblablement tiré parti de ce signalement de police. Ce serait l'origine des descriptions que nous ont laissées les Pères, les uns se tenant près du texte original (par ex., Tertullien, *Adv. Marcionem*, III, 17), les autres en prenant le contre-pied pour vanter la beauté de celui qu'on s'était accordé d'abord (conformément aux prétendues prophéties comme Isaïe, 52, 14; 53, 12) à dépeindre comme physiquement disgracié. Mais, a-t-on objecté, Josèphe ne fait pas de portraits; il n'a même pas tenté celui d'Hérode. A quoi l'on répond que Josèphe dépend de ses auteurs et que, s'il avait trouvé un portrait d'Hérode dans Nicolas de Damas, il l'eût certainement reproduit.

Ce qui est certain, c'est que dans un des manuscrits slaves de Kazan il reste l'intitulé seul d'un chapitre: *Au sujet de l'apparence* (physique) *du Seigneur*. Mais ce témoignage n'est pas isolé. André de Crète, actif en 712, écrit: « Le Juif Josèphe raconte que le Seigneur avait des sourcils se rejoignant, le visage allongé; qu'il était voûté et de petite (?) taille. » Ce texte a été connu de Jacques de Voragine († 1298) et de Vincent de Beauvais (vers 1264). Il se trouve aussi dans une scholie à Jean Damascène. Nous avons mieux encore dans la prétendue *Lettre de Lentulus*, haut magistrat romain, au Sénat, vieux faux conservé en latin seulement, dont Dobschütz a donné une édition critique (1899). L'*Epistula Lentuli de effigie Christi* commence ainsi: *Apparuit temporibus istis et adhuc est homo, si hominem dicere fas est, magnae virtutis nominatus J. C., qui dicitur a gentibus propheta veritatis, quem ejus discipuli vocant filium dei, suscitans mortuos et sanans languores*, etc. La dépendance de cette phrase initiale à l'égard de celle du Josèphe slave (voir la traduction à la fin de cette notice) est évidente. Un des manuscrits parisiens de l'*Epistula* est intitulé: *Pilati ad Romanos de Christo*, ce qui rend encore plus vraisemblable l'origine du « signalement ». Dans le corps de la lettre, où les interpolations et les contradictions abondent, on lit que les cheveux de Jésus étaient séparés au milieu suivant la mode des Nazaréens, *juxta morem Nazareorum*, mode qui n'est pas mentionnée ailleurs. Quel faussaire chrétien aurait pu imaginer cela?

Le rapport de Pilate et Josèphe devaient donner des détails sur la révolte (*stasis*) qui, partie du mont des Oliviers, commença

par réussir, les mutins étant entrés à Jérusalem. Nous avons, à ce sujet, un texte isolé, fort corrompu, de Jean d'Antioche, qui paraît remonter, en partie du moins, au Josèphe intégral (*Fragm. hist. graec.*, IV, 571, 81): « [Sous Tibère], s'étant tous réunis à Jérusalem, les Juifs excitèrent une sédition contre lui (Jésus?), vomissant des blasphèmes contre Dieu [1] et César. » Les blasphèmes *contre César* montrent assez qu'il s'agit d'une sédition anti-romaine et que, malgré l'état actuel du texte de Jean d'Antioche, elle n'était pas dirigée contre Jésus, ce qui n'aurait aucun sens.

D'ailleurs, les Evangiles eux-mêmes ont conservé de nombreux indices de la vraie nature du mouvement qui commença par l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Avant même de connaître le texte slave (dont il ne fait d'ailleurs aucun cas dans son dernier ouvrage sur le Baptiste, 1928), M. Goguel révoquait en doute l'histoire de cette entrée qui, suivant Matthieu (21, 10), ébranla la ville entière, à cause de la longanimité excessive attribuée aux Romains (*Rev. hist. relig.*, XLII, p. 318). Mais cela est encore plus vrai quand on montre Jésus bousculant changeurs et marchands d'offrandes, pénétrant dans le temple (Luc, 22, 53) [2], qui était à la fois centre religieux et banque nationale, enjoignant aux disciples de s'armer de deux poignards comme les sicaires du temps, parlant lui-même de la tour de Siloam qui s'écroule, des Galiléens massacrés dans le Temple (Luc, 13, 1-5), se cachant la nuit, livré par un des siens. Marc (15, 7) dit que Barabbas a été pris dans *la révolte*, ce que Luc (23, 19) change prudemment en *une certaine révolte;* les deux larrons crucifiés avec Jésus sont aussi des insurgés, châtiés pour le même motif (Luc, 23, 40), tandis que Barabbas, que Marc ne traite nullement de meurtrier, n'est probablement qu'un membre du parti sacerdotal qui avait été arrêté par erreur dans la bagarre. Seul l'empereur aurait eu le droit de libérer un coupable; l'histoire du choix entre Barabbas et Jésus, laissé par Pilate à la foule, est pure légende.

1. Il s'agit sans doute de la proclamation de Jésus comme roi fils de Dieu (Eisler). L'auteur est chrétien, mais sa source est juive.

2. La phrase de la notice de Suidas, selon Josèphe: « Jésus officia dans le Temple avec les prêtres » doit être empruntée au Josèphe intégral et prouve que Jésus trouva des appuis, probablement dans le jeune clergé.

Il semble bien que, lors de l'invasion subite de la ville, Pilate était à Césarée, qu'il y avait très peu de soldats romains à Jérusalem et qu'ils durent se replier avant d'agir. Les rebelles s'emparèrent du Temple et de la tour de Siloam; il fallut des efforts sérieux pour les en chasser le lendemain soir.

XI. Les auteurs des Evangiles ont essayé de dissimuler le caractère politique et insurrectionnel de ces évènements; Jean, notamment, place l'attaque des banques et des étalages tout au début du ministère de Jésus, ce qui rend l'histoire tout à fait absurde. Mais il subsistait assez d'indices pour que des esprits clairvoyants aient plus qu'entrevu la vérité, et M. Eisler l'a rappelé fort à propos. « Le *Toldos Iechou*, écrit Voltaire (éd. Garnier, XXVIII, p. 192), dit que Jésus était suivi de 2,000 hommes armés quand Judas vint le saisir de la part du Sanhédrin et qu'il y eut beaucoup de sang répandu. Mais si le fait était vrai, il est évident que Jésus aurait été aussi criminel que Barcochéba, qui se dit le Messie après lui. Il résulterait que sa conduite répondait à quelques points de sa doctrine, comme quand il dit: « Je suis venu apporter non la paix, mais le glaive. » Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre de 1769, dit que Jésus avait eu l'intention de libérer les Juifs du joug des Romains. Avant lui, Reimarus, mort en 1768, écrivait: « Son but était de fonder un royaume terrestre et d'affranchir les Juifs de la servitude. »

Même si nous avions le texte authentique et complet de Josèphe, nous ne saurions pas toute la vérité, n'entendant que l'opinion du haut sacerdoce juif et des Romains. M. Eisler se persuade que Jésus commença par prêcher la non-résistance (cela est seulement dans Matthieu, non dans Luc) et la retraite en masse au désert, forme adoucie de la sédition; que plus tard seulement, contraint par son entourage, il se laissa aller, sous la pression des *zélotes*, à une politique de violence, comme si Gandhi, en Inde, prenait un jour exemple sur Nana-Sahib. Je ne suis pas disposé à suivre M. Eisler sur ce terrain, car je n'ai pas une égale confiance dans le fonds historique des Evangiles. Ce qui est sûr, c'est qu'en droit romain un attroupement et une ruée (*cœtus et concursus*, Sénèque le Père, *Controv.*, 3, 8) était un crime entraînant la mort (*capitale*); Pilate n'a donc pas eu de difficulté à se justifier auprès de Tibère, qui dut, suivant son

habitude, exposer ensuite l'affaire au Sénat. Pour affaiblir la portée de cet exposé, qui dut transpirer au dehors, un faussaire chrétien imagina l'histoire, répandue depuis Tertullien jusqu'à Grégoire de Tours, de Tibère, averti des miracles opérés par Jésus, priant le Sénat de lui faire une place parmi les dieux; le Sénat aurait refusé parce qu'il n'avait pas pris lui-même l'initiative de la proposition! Je me demande si cette légende ne dériverait pas du passage de Suétone (*Tib.*, 31) qui, dans une affaire non spécifiée, montre Tibère presque seul de son avis contre le Sénat.

XII. Bien que Jésus n'eut été condamné que par les Romains, avec les deux autres chefs de l'insurrection — les prétendus larrons —, le sacerdoce juif, inféodé à Rome, sentait qu'il avait échappé lui-même à un grave danger: de quoi eût-il vécu sans le fructueux monopole des sacrifices et de la vente des offrandes? Comment se serait-il accommodé d'un réformateur qui, à la façon des Prophètes d'aufois, prêchait contre les riches? Mais le parti de Jésus n'était pas mort avec lui en 21. Dès 19, l'agitation messianique avait gagné Rome. Les rabbins quêteurs dont Josèphe parle dans les *Antiquités* (XVIII, 5) obtinrent d'une dame romaine, convertie au judaïsme, de la pourpre et de l'or pour le Temple. Ce ne pouvait être pour le rideau, renouvelé chaque année et dont la dépense était prévue, ce qui, d'ailleurs, aurait laissé Tibère indifférent. C'était, comme l'a vu le premier M. Eisler, pour la couronne et la robe de pourpre du Messie. Aussi Tibère procéda-t-il à une expulsion de Juifs ; Josèphe, qui a peur de l'idée même du messianisme, en a dissimulé la vraie cause, ou bien son texte a été altéré. Sous Caligula, l'affaire du projet de statue impériale dans le Temple donna lieu à une sédition sérieuse à Jérusalem; le *Josippon* en a conservé une mention qui manque dans notre Josèphe, en attribuant ce mouvement aux rebelles, dit brigands, qui étaient partisans du naṣoréen Jésus. Sous Claude, les symptômes d'effervescence se multiplièrent dès le début du règne et n'échappèrent pas au prince juif Agrippa, favori de l'empereur. M. Eisler, comme M. Carcopino, m'approuve sans réserves d'avoir vu, dans un passage de la lettre de Claude aux Alexandrins et aux Juifs (11), une sortie contre l'agitation messianique

Comptes-rendus de l'Acad. Inscr., 1924, p. 313-5). Suivant M. Eisler, cette agitation était l'œuvre de l' « Égyptien » dont parle Josèphe sans le nommer, qui s'était réfugié à Rome et se disait Jésus ressuscité, comme il s'était dit le nouveau Josué en Palestine: c'était Simon de Gitta, Samaritain né à Alexandrie, que nous appelons Simon le Mage, dont on montrait plus tard (par erreur) la statue à Rome dans un quartier juif. Ainsi s'expliquerait le mot de Suétone (*Claud.*, 25, 4) sur les troubles incessants dûs à l'impulsion d'un Messie (*Christo impulsore*), qui motivèrent l'expulsion de Juifs turbulents en 49, et aussi l'erreur de St. Irénée (*Adv. haer.*, II, 22) qui fait mourir Jésus sous Claude. C'est à tort qu'on accuse Josèphe d'avoir omis ces évènements; il en avait parlé, au témoignage d'Orose (éd. de Vienne, p. 45), mais dans un passage que la censure supprima.

Un des passages nouveaux du Josèphe slave concerne les progrès du christianisme sous Claude et peut se résumer ainsi: « L'empereur envoya en Palestine Cuspius Fadus et Tiberius Alexander [d'origine juive] qui maintinrent le peuple en paix et firent observer les lois religieuses; quiconque les transgressait était puni ou envoyé à l'empereur. Mais, sous son règne, beaucoup de partisans du thaumaturge dont il a été question affirmaient au peuple que leur maître, quoique mis à mort, était vivant, et les délivrerait de la servitude. Nombre de gens de peu le croyaient: c'étaient des tailleurs, des cordonniers, des manœuvres. Les procurateurs, craignant que de grands effets ne sortissent de petites causes, délibérèrent avec les prêtres, arrêtèrent les prédicateurs, et envoyèrent les uns à l'empereur, les autres à Antioche, d'autres dans des pays lointains. »

L'observation des lois juives, à l'encontre des nouveaux sectaires, importait en effet aux Romains, qui s'appuyaient sur le parti conservateur et clérical. Il n'y a rien, dans le texte nouveau, qui puisse surprendre un lecteur attentif de Josèphe, inféodé au même parti; mais que de lumière il jette sur la propagation du christianisme avant St. Paul, par l'effet même des mesures de la police romaine pour l'empêcher!

XIII. Ce qui précède nous prépare à comprendre un autre fait nouveau, l'inscription anti-chrétienne du Temple (après V, 195 du texte grec, où il est question des inscriptions interdisant

l'accès de la cour intérieure, dont une a été retrouvée par Clermont-Ganneau). Il y avait, dit le texte slave, trois piliers égaux, surmontés d'inscriptions en grec, latin et hébreu; au-dessus en était une quatrième, dans les mêmes caractères, disant que Jésus roi n'avait pas régné, mais avait été crucifié, parce qu'il annonçait la destruction de la ville et la dévastation du Temple. Le texte slave dit « crucifié *par les Juifs* », ce qui est une évidente interpolation, d'abord parce que les Juifs ne pouvaient s'accuser eux-mêmes d'avoir empiété sur les privilèges juridiques des Romains, puis et surtout parce que l'on aurait écrit « par nous » ou « par ordre du Sanhédrin ». La crucifixion est représentée comme un châtiment infligé par des maîtres qu'on ne nomme pas, mais qui a frappé, comme une vengeance céleste, le blasphémateur, coupable envers son pays, ou le faux prophète (*Deutér.*, XVII, 20).

L'inscription était placée, semble-t-il, à l'endroit même où Jésus avait envahi le Temple; cela explique enfin la mention par Hégésippe (Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 23, 8) d'une « porte de Jésus crucifié » dans le Temple. C'est un exemple de *damnatio memoriae*, en grec *stèliteusis*. Nous n'avons d'ailleurs que le sens général du texte qui devait ressembler au *titulus* de la croix: « Celui-ci est Jésus le Nasoréen, le roi des Juifs. » Les prêtres avaient voulu qu'on écrivît: « le soi-disant roi des Juifs », mais Pilate les renvoya à leurs affaires (Jean, 19, 21).

Gœthals a déjà vu qu'il s'agissait de stigmatiser la mémoire de Jésus comme celle d'un faux prophète, ayant aspiré vainement à la royauté. « Si cette inscription est un faux, écrivait-il, nous avouons ne pas deviner l'intention qui l'aurait dictée. Si elle est authentique, son origine et sa raison d'être sautent aux yeux. C'est la réponse du Sanhédrin aux premiers succès de la propagande chrétienne à Jérusalem. Elle remplace et perpétue l'inscription éphémère de la croix, avec son ironie sanglante à l'égard du roi d'Israël crucifié. » On ne pouvait mieux dire, ni mieux répondre par avance aux doutes qui ont été exprimés à ce sujet par le savant théologien de Zurich, M. Schmiedel.

XIV. Je suis loin d'avoir épuisé le contenu instructif et neuf du grand ouvrage de M. Eisler. Pour ne pas abuser de la patience du lecteur, je n'ai pas parlé de son ingénieuse explication de la

Résurrection par les textes relatifs à Thomas, frère jumeau du Seigneur et lui ressemblant à s'y méprendre (*Actes* de Thomas, Priscillien, Isidore de Séville). L'orthodoxie naissante, pour écarter cette exégèse réaliste, imagina que lorsque Jésus ressuscité se présenta aux disciples, Thomas le jumeau n'y était pas et qu'ensuite il exprima et rétracta les doutes que l'on sait (Jean, 20, 24-29). Je ne puis non plus que faire allusion à la thèse pleine de promesses qui a été suggérée à M. Eisler par M. Alphandéry : l'hérésie de Josephus Epaphroditus (nom de l'éditeur de Josèphe à Rome !), mentionnée par Photius en Asie Mineure, et la secte des Joséphistes dans le Midi de la France au XIII^e^ siècle, seraient ainsi dénommées parce qu'elles possédaient un Josèphe intégral, qui contredisait la tradition catholique ; aussi ces sectaires étaient-ils comptés parmi les « judaïsants ». Le nom qui leur était donné, d'après le livre qu'ils croyaient véridique, rappelle le cas des Talmudistes qui parlent de l'hérétique juif *Evangelion*.

Quelque attachantes que soient ces observations de détail et beaucoup d'autres — touchant le faux Hégésippe, le *Josippon* expurgé, les Davidides, les Rekhabites, etc. — l'intérêt dominant de l'œuvre est ailleurs. Il est d'abord dans la preuve amplement faite que la révolution chrétienne commença par une révolte anti-romaine, anti-sacerdotale, et qu'elle réussit parce que son caractère primitif fut vite effacé, qu'on fit dire à Jésus : « Mon royaume n'est pas de ce monde », que St. Paul transforma l'espérance temporelle du messianisme en une espérance spirituelle, l'ardent désir de secouer le joug de Rome et de la théocratie pour faire régner Dieu seul en un désir non moins ardent de salut dans un monde meilleur, à l'abri des pièges de Satan. Seule de toutes les religions, sans excepter les religions de mystères, le judaïsme, par la voix de ses prophètes, avait prêché l'idéal de l'égalité, de la justice, du progrès de la fraternité sur la terre ; le christianisme paulinien, influencé par les mystères du paganisme, pessimiste comme eux dans son essence à cause de sa doctrine de la chute, prêcha sur un autre plan, pour une autre fin. Sans doute, le messianisme juif, réaliste, intransigeant, ne disparut pas tout de suite ; on en perçoit les échos dans l'*Apocalypse* ; il est au fond de cette populace juive de Rome, où l'on crut découvrir sous Néron les incendiaires de la ville ; on le

sent encore dans l'idée que Titus, au lendemain de la prise de Jérusalem, se faisait du judaïsme messianique, péril pour l'Empire, racine du christianisme; on le sent surtout en Égypte, où les classes aisées restèrent longtemps à l'écart du christianisme et où le développement du monachisme au désert de Thébaïde fut une sorte de *sédition* qui inquiéta les empereurs chrétiens. Mais si l'Eglise, dans sa lutte contre le paganisme, avait été manifestement ou était restée anti-romaine, elle aurait été exterminée dans l'œuf par Rome, comme, plus tard, elle extermina elle-même les Manichéens.

Un autre résultat capital acquis par la publication et l'exégèse du Josèphe slave, c'est que la thèse de la non-existence historique de Jésus, objet jadis d'un Congrès en Allemagne et reprise en France sans de meilleures raisons, mais avec plus de talent littéraire, doit être désormais écartée comme un paradoxe, dont l'histoire des sciences religieuses aura seule, de loin en loin, à s'occuper. C'est l'école historique marxiste, avec sa conception de la lutte des classes, des pauvres contre les riches, qui a le plus approché de la vérité. Celle qui s'en est éloignée le plus est l'école éclectique dite du « Jésus libéral », à remplacer maintenant par le Jésus libérateur, dont le dernier successeur en Palestine fut Barcochéba. Voltaire et Reimarus l'avaient deviné (§ XI).

En somme, livre de premier ordre qui renouvelle le sujet; du jour au lendemain, ceux qui l'ont précédé sur ce terrain semé d'embûches ont pris des rides qui ne s'effaceront pas.

S. Reinach

Juin 1929.

TRADUCTION, D'APRÈS THACKERAY ET EISLER, DES PASSAGES ESSENTIELS DU NOUVEAU TEXTE SLAVE

N.-B. — *Les interpolations, quand on les a traduites, sont imprimées en italiques.*

(A)

I, 588 (au lieu de la phrase grecque: « Il y avait ces têtes d'hydre, les fils d'Aristobule et d'Alexandre »): « Voici que les têtes de l'hydre repoussent contre moi et mes enfants, dit Antipater. Comme Hercule essaya de couper avec son sabre les cent têtes du monstre, qui repoussaient avant qu'il eût coupé la dernière, et finalement appela à son secours Iolaüs qui brûlait la naissance des cols, arrêtant ainsi la renaissance des têtes — de même j'ai coupé Aristobule et Alexandre, mais inutilement, car leurs fils ont pris leur place et je n'ai pas d'Iolaüs pour m'aider. »

[Il est extravagant de voir en ce passage érudit une interpolation juive ou chrétienne du moyen-âge. — S. R.]

* * *

(B)

I, 641-644 (extrait): « Abraham, l'ancêtre de notre race, fut conduit hors de son pays parce qu'il avait offensé son frère dans la division de leurs territoires. »

[Il est extravagant d'attribuer à un interpolateur tardif une légende dont il n'y a aucune trace ailleurs. — S. R.]

* * *

(C)

Entre II, 110 et III : « En ces temps-là marchait parmi les Juifs un homme singulièrement accoutré [Jean Baptiste] : il avait collé des poils d'animaux sur son corps là où il n'était pas vêtu et son aspect était celui d'un sauvage. Il exhortait les Juifs à conquérir leur liberté : « Dieu, disait-il, m'a envoyé pour vous montrer la voie de la Loi et comment vous pouvez vous affranchir de vos nombreux tyrans pour n'obéir qu'au Très-Haut qui m'a envoyé. » Les gens du peuple l'écoutaient avec plaisir ; il ne leur faisait pas autre chose que de les plonger dans les eaux du Jourdain, en les exhortant à s'abstenir du mal ; ainsi auraient-ils un roi qui les rendrait libres et assujettirait les dissidents, mais lui-même ne serait le sujet de personne. Sur ce, quelques-

uns se moquaient, d'autres croyaient. Et quand il fut mené devant Archélaus [— 4 à + 6] et les docteurs assemblés de la Loi, on lui demanda qui il était et ce qu'il avait fait jusque-là. Il répondit: « Je suis un homme ; l'Esprit de Dieu m'a appelé; je vis de roseaux, de racines et de fruits. » Menacé de torture au cas où il ne cesserait pas de parler et d'agir de la sorte, il parla néanmoins : « C'est plutôt à vous qu'il convient de renoncer à votre honteuse conduite et de vous soumettre au Seigneur votre Dieu. »

Simon, scribe d'origine essénienne [1], se leva et dit: « Nous lisons tous les jours les livres sacrés; mais toi, qui sors à présent des bois comme une bête sauvage, tu oses nous en remontrer et séduire la foule par tes maudits discours! » Et il se précipitait sur lui pour le mettre en pièces. Mais l'autre parla d'un ton de reproche: « Je ne vous révélerai pas le secret qui est au milieu de vous, parce que vous ne le désirez pas. Un malheur terrible vous menace par votre faute. » Ayant ainsi parlé, il gagna l'autre rive du Jourdain et continua comme par le passé, sans que personne lui fît de mal. »

* * *

(D)

Après II, 168: « Philippe, pendant son gouvernement, eut un songe; il lui sembla qu'un aigle lui arrachait les yeux. Il assembla donc les sages, qui ne purent se mettre d'accord, quand soudain apparut l'homme mentionné plus haut, qui se couvrait de poils de bête et purifiait le peuple dans le Jourdain, « Écoute, dit-il, la parole du Seigneur. L'aigle, c'est ta vénalité ; ce péché arrachera tes yeux, à savoir ton royaume et ta femme. » Or, Philippe mourut avant le soir et son royaume fut donné à Agrippa. Sa femme [Hérodiade] fut donnée à son frère Hérode. A cause d'elle, tous les gens fidèles à la Loi l'abhorraient, mais n'osaient l'accuser en face. Seul l'homme que nous avons qualifié de sauvage vint à lui plein de colère et lui dit: « Transgresseur de la Loi, pour avoir pris la femme de ton frère, tu seras retranché par la faux divine, comme ton frère est mort d'une mort cruelle. Le décret divin ne sera pas aboli; il te détruira par des maux mortels sous d'autres climats [allusion au bannissement d'Antipater en Gaule], parce que tu n'as pas à donner postérité à ton frère, mais satisfais tes désirs charnels et commets un adultère, puisqu'il a laissé quatre enfants [il n'y a donc pas lieu d'appliquer la loi du lévirat, *Deut.*, 25, 5]. » Hérode, furieux, commanda qu'on le mît dehors et qu'on le battît. Mais, partout où il trouvait Hérode, il l'accusait, jusqu'à ce que le roi, exaspéré, le fît mettre à mort.

1. Lire « sadducéenne ». C'est une erreur de copiste.

« La nature de cet homme était étonnante et ses voies n'étaient pas humaines, car il vivait comme un esprit sans corps. Sa bouche ignorait le pain; même à Pâque, il s'abstenait de pain sans levain, disant: « En mémoire de Dieu qui a délivré le peuple de l'esclavage, on donne le pain à manger, mais c'est seulement pour le voyage, vu qu'il faut manger vite » [*Ex.*, 12, 11]. Il ne permettait pas même que le vin et les boissons fortes approchassent de lui; il avait horreur de toute chair animale; il flétrissait toute injustice et les fruits des arbres suffisaient à ses besoins. »

* * *

(E)

Entre II, 174 et 175. « En ce temps là apparut un homme, si on peut l'appeler ainsi. Sa nature était humaine, mais son apparence plus qu'humaine. Il faisait d'étonnants miracles. Pourtant, vu la nature qu'il avait en partage avec tous, je ne l'appellerai pas un ange. Tout ce qu'il réalisait par une puissance cachée l'était par la force de sa parole. Quelques-uns disaient: « Notre premier législateur [Moïse] est ressuscité, il a opéré nombre de guérisons »; d'autres disaient qu'il était un envoyé de Dieu. Pourtant, en bien des choses, il désobéissait à la Loi et n'observait pas le Sabbat suivant la coutume des ancêtres. D'autre part, il ne faisait rien de honteux, ni [de tours magiques] avec ses mains; la parole était son seul instrument.

« Bien des gens du peuple le suivaient et écoutaient son enseignement; bien des âmes étaient émues, dans la pensée que les tribus juives pouvaient, par lui, être affranchies du joug romain. Il se tenait d'ordinaire devant la ville, sur le mont des Oliviers, et c'est là qu'il opérait des guérisons.

« Autour de lui il avait 150 disciples et une multitude de peuple. Ceux-ci, voyant qu'il pouvait accomplir ce qu'il voulait par la parole, lui révélèrent leur désir: qu'il entrât dans la ville, tuât les soldats romains et Pilate et régnât sur eux. Mais lui ne nous méprisa pas [cinq mots douteux et lacune].

« Quand les chefs des Juifs furent informés de ce qui se passait, ils se réunirent avec le Grand prêtre. « Nous sommes, dirent-ils, trop faibles pour résister aux Romains. Mais puisque l'arc bandé nous menace aussi,[1] allons, communiquons à Pilate ce que nous avons appris, et il nous laissera en paix; car s'il apprend cela par d'autres, nous serons tués et dépouillés de nos biens et nos enfants seront dispersés. » Ils allèrent donc et firent rapport à Pilate. Celui-ci envoya

1. Expression purement biblique; cf. *Psaumes*, XI, 2; *Zacharie*, IX, 13. Cela est écrit par un Juif pour des Juifs.

des soldats et fit tuer nombre de gens. Il fit amener devant lui le thaumaturge et, après enquête, prononça le jugement: « C'est *un bienfaiteur, non* un malfaiteur, *ni* un rebelle, *ni* un aspirant à la royauté. » *Et il le laissa partir, car il avait guéri sa femme mourante. Et* [Jésus] *revint là où il se tenait d'habitude et fit ses œuvres accoutumées. Et quand plus de gens encore s'assemblèrent autour de lui, il se glorifia encore plus par ses actes. Les docteurs de la Loi, dévorés d'envie, donnèrent 30 talents à Pilate pour qu'il le mît à mort. Il prit l'argent et les laissa libres d'agir comme ils le voulaient.* Ils mirent la main sur lui et le crucifièrent en accord avec la loi des empereurs [texte roumain].

* * *

(F)

A la place de II, 221 et suiv. « Avant d'avoir achevé le travail, il [Agrippa I] mourut à Césarée après trois ans de règne. Comme il n'avait pas de fils [en âge de régner], Claude envoya de nouveau ses officiers à ces royaumes, Cuspius Fadus et Titus Alexander, qui maintinrent le peuple en paix en ne permettant aucune transgression des lois. Quiconque s'écartait de la lettre de la Loi était dénoncé aux docteurs; coupable, il était puni, banni ou envoyé à l'empereur.

« A l'époque de ces gouverneurs, beaucoup de partisans du thaumaturge susdit parlaient de leur maître au peuple, disant qu'il était vivant quoique mort et qu'il les affranchirait de la servitude. Beaucoup les écoutaient et leur obéissaient, *mais non en raison de leur situation,* car c'étaient d'humbles gens, les uns tailleurs, les autres faiseurs de sandales, d'autres artisans. *Mais ils accomplissaient de merveilleux miracles, en vérité tout ce qu'ils voulaient.*

« Mais quand les nobles procurateurs virent la désaffection du peuple, ils décidèrent, d'accord avec les scribes, d'arrêter [les chefs] *et de les mettre à mort,* par peur que ce qui paraissait encore peu de chose ne finît par devenir considérable. *Mais ils furent effrayés à la vue des miracles et dirent : « Ce ne sont pas des philtres magiques qui accomplissent de telles merveilles. Si elles ne résultent pas de la volonté divine, elles seront vite démasquées. » Et ils leur permirent d'aller où ils voulaient. Mais, plus tard, agacés* [?] *par eux,* ils les envoyèrent, les uns à César, les autres à Antioche pour être jugés, d'autres dans des pays lointains. »

* * *

(G)

Après V, 195: « Il y avait là des piliers égaux et sur eux des épigraphes en caractères grecs, latins et juifs, énonçant la loi de pureté, à savoir qu'aucun étranger ne devait entrer; car c'était ce qu'on appelait le sanctuaire intérieur, où l'on accédait par quatorze

marches. L'aire supérieure était de forme carrée. Au dessus des épigraphes était suspendue une autre dans les mêmes caractères, disant que Jésus roi n'avait pas régné, mais avait été crucifié *par les Juifs*, parce qu'il prédisait la destruction de la cité et la dévastation du Temple. »

(H)

A la place de VI, 313: « Quelques-uns comprenaient que cela [l'oracle relatif au maître futur du monde] signifiait Hérode, d'autres le thaumaturge crucifié [Jésus], d'autres Vespasien.

233.301
R 275
34198

REINACH, S.

AUTHOR

Jean Baptiste et Jesus suivant

TITLE Joseph

Church Index

DATE LOANED	BORROWER'S NAME
	STORAGE - CBPL

Church Index

34198